

PROTECTION UNIVERSELLE

REF.003878

Réglages du dispositif de protection

Veiller à ce que la tringle de déverrouillage ❶ soit enclenchée dans son logement ❷.

Régler la mâchoire selon la largeur de la panne ❸.

Régler l'angle du poteau selon l'inclinaison du toit ❹, verrouiller avec le boulon ❺.

Régler le porte-plinthe ❻ selon la hauteur du bas de toit, verrouiller avec son boulon.

Accroche de la protection sur une panne

▲ Avant le montage, il est indispensable de s'assurer de la qualité et de la résistance du support (éléments en bois sain et suffisamment résistants.)

Positionner les mâchoires de la presse contre la panne ❸.

Bloquer la mâchoire à l'aide de la vis ❷.

Installer les garde-corps ❸

Installer les lisses et la plinthe.

Mettre en place un filet de protection.

Démontage de la protection

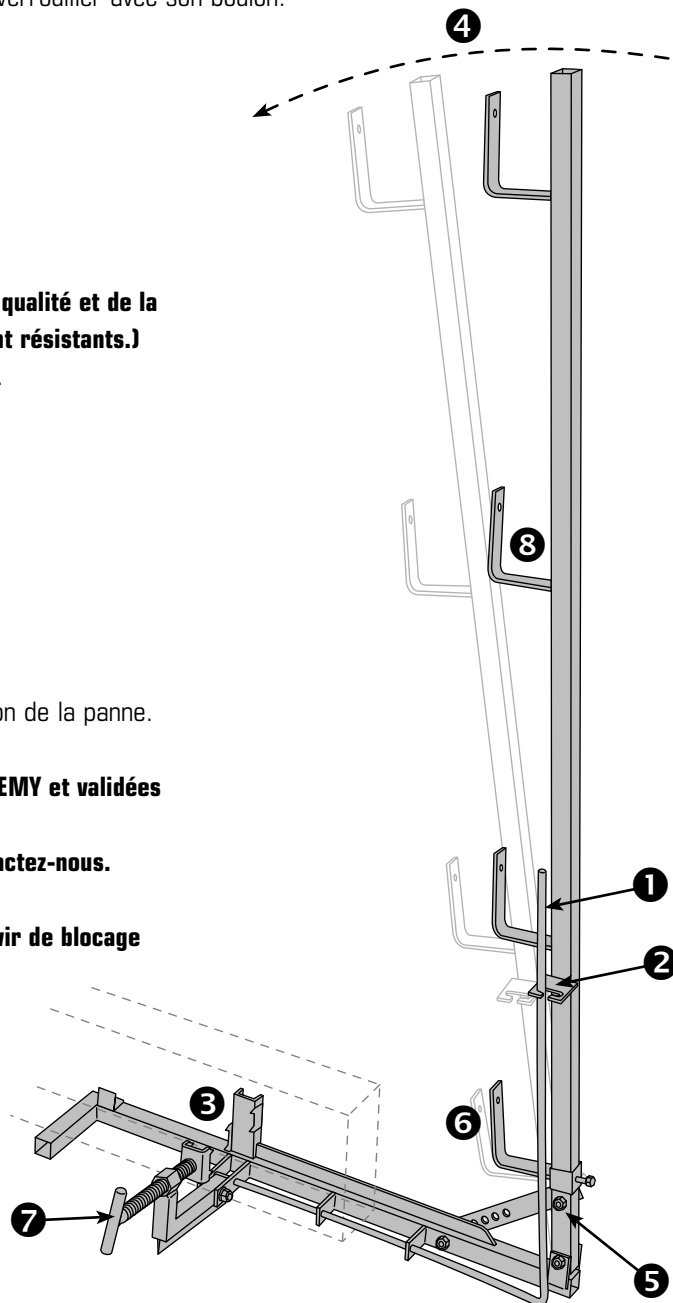
Déverrouiller la tringle depuis le toit ❶.

La mâchoire est alors déserrée, on peut libérer la protection de la panne.

▲ Les pièces composant ce dispositif ont été testées par REMY et validées par un Bureau de Contrôle Agréé.

Avant d'envisager le remplacement d'une d'entre elles, contactez-nous.

▲ En aucun cas la tringle de déverrouillage ❶ ne doit servir de blocage pour l'installation de la protection.



Les différentes opérations de montage, ou démontage (cinématique inverse) décrites et énumérées ci dessus doivent se faire en toute sécurité à l'aide de protections individuelles adaptées au chantier et au personnel. Voir les articles contenus dans la réglementation du Décret 2004-924 du 1/09/2004



PROTECTIONS COLLECTIVES REMY

25410 Dannemarie-sur-Crête

tél. 03 81 58 51 05 - fax 03 81 58 64 27

e-mail contact@remypro.com